Le
gouvernement fédéral

„ Ensemble, nous réussirons l'Europe“

Programme de la présidence

1er janvier - 30 juin 2007

EU 2007 DE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction	4
I. Une communauté capable d'agir – faire avancer l'UE	5
II. Façonner l'avenir économique, social et écologique de l'Europe	6
1. Façonner l'avenir économique	6
➢ Achèvement du marché intérieur et renforcement de la compétitivité des entreprises européennes	6
➢ Politique économique et financière axée sur la croissance et la stabilité	8
➢ Mieux légiférer	8
➢ Garantie d'un approvisionnement énergétique sûr, respectueux de l'environnement et compétitif	9
➢ Promotion des technologies environnementales	10
➢ Promotion de la recherche et du développement	10
➢ Renforcement de la coopération européenne en matière d'éducation	11
➢ Politique européenne moderne des transports	11
➢ Politique maritime intégrée	12
➢ Politique culturelle et des médias moderne	12
➢ Administration performante et orientée vers le citoyen	13
2. Sécuriser l'emploi et façonner l'avenir social de l'Europe	13
➢ Développement du modèle social européen	13
➢ Chances et défis posés par les changements démographiques	14
➢ Des villes, des régions et des zones rurales plus fortes	14
➢ Promotion de l'égalité des chances et participation au marché du travail	15
➢ Politique de santé innovatrice et préventive	15
3. Sécuriser les ressources naturelles de l'Europe	16
➢ Renforcement de la protection de l'environnement et du climat	16
➢ Politique agricole et de la pêche moderne, compétitive et durable	16

III. Espace de liberté, de sécurité et de justice 17

1. **Renforcement de la sécurité, gestion de la migration et promotion de l'intégration** 18
   - Coopération policière étroite et lutte commune contre le terrorisme 18
   - Politique cohérente en matière d'asile et de migration 18
   - Intégration et dialogue interculturel 19
   - Protection plus efficace des frontières extérieures 19

2. **Renforcement de la liberté et de la justice** 20
   - Renforcement des droits des citoyens 20
   - Davantage de sécurité juridique pour les citoyens et le secteur privé 20
   - Renforcement de la justice et de la coopération pratique 21
   - Politique active de protection des consommateurs 21

IV. Façonner la politique étrangère et de sécurité commune, la politique économique extérieure et la politique de développement 22
   - Élargissement de l'UE et développement de l'espace européen de sécurité et de stabilité 22
   - Engagement multilatéral, gestion active des crises et non-prolifération 23
   - Renforcement de la PESC et de la PESD 23
   - Partenariats stratégiques et politique économique extérieure active 24
   - Renforcement du commerce et de la compétitivité internationale de l'Europe 25
   - Renforcement d'une politique durable du développement 25

Annexe: calendrier des conférences

Le programme de la présidence allemande de l'UE se base sur le programme établi pour 18 mois par les trois présidences allemande, portugaise et slovène. Il reprend les travaux de la présidence finlandaise et tient compte du Programme législatif et de travail de la Commission pour 2007.

Introduction

L'Allemagne exercera la présidence de l'Union européenne au moment du 50ème anniversaire de la fondation de la Communauté économique européenne. Le bilan des 50 dernières années fait apparaître une histoire à succès sans précédent: la Communauté économique européenne, fondée le 25 mars 1957, est devenue – après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie au 1er janvier 2007 – une Union de 27 États membres, laquelle, après les douloureuses expériences causées par deux guerres mondiales et la division qui en a résulté, rassemble désormais le continent européen dans la paix et garantit prospérité et stabilité à un niveau jamais atteint dans l'histoire de ce continent. Avec le marché intérieur, une monnaie commune et un espace commun de liberté, de sécurité et de justice, les États membres ont créé un espace d'intégration unique au monde. Au-delà de ses frontières, l'Union est devenue une puissance commerciale mondiale et un acteur de poids en politique internationale. L'intégration européenne est le fondement de notre avenir commun. Elle doit être poursuivie avec dynamisme.

À l'occasion du cinquantième anniversaire du Traité de Rome, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, ainsi que le président de la Commission et celui du Parlement, se réuniront à Berlin pour une cérémonie de commémoration. Au cours de celle-ci, ils présenteront une déclaration commune rappelant les valeurs et objectifs européens et s'engageront ensemble à faire face aux défis qui se présentent.

La mondialisation en pleine expansion – malgré toutes les chances qu'elle offre – fait naître des questions au sujet de l'avenir et de la compétitivité du modèle économique et social européen. Dans de nombreux domaines tels que le commerce mondial, la protection de l'environnement, la sécurité intérieure et extérieure, les États membres ne seront plus en mesure de défendre seuls leurs intérêts avec efficacité dans le monde de demain.

L'Europe doit donc montrer, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, qu'elle est capable de concevoir, dans un univers mondialisé, une politique correspondant à ses valeurs. L'Union européenne veut intégrer sa vision d'un ordre économique et social durable, efficace et juste dans le processus de conception global et ainsi préserver le modèle de vie européen. Aujourd'hui plus que jamais, seule une Europe unie est assez forte pour s'affirmer sur la scène internationale. Ensemble, nous réussirons l'Europe.

Durant sa présidence, l'Allemagne souhaite contribuer à résoudre de manière efficace les défis internes et externes auxquels est confrontée l'Union européenne. L'accent sera mis sur la poursuite du processus constitutionnel, sur la viabilité du modèle économique et social européen, sur l'espace de liberté, de sécurité et de justice ainsi que sur le développement de l'espace européen de sécurité et de stabilité. Les Conseils européens ("sommets") se concentreront sur la manière de façonner l'avenir économique et social de l'Europe (8 et 9 mars) et sur l'avenir du traité constitutionnel européen (21 et 22 juin).

Le traité établissant une Constitution pour l'Europe prévoit des réformes internes nécessaires afin de garantir la capacité d'une Union européenne élargie à affronter l'avenir. La présidence allemande mènera des consultations approfondies avec tous les partenaires et les organes de l'UE et œuvrera activement à la poursuite du processus de réforme de l'UE, conformément aux décisions prises à l'échelon européen.

L'Europe ne pourra faire valoir son poids que si elle est forte et dynamique sur le plan économique. À cet égard, l'Allemagne s'engage en faveur d'un ordre économique à la fois compétitif et porteur d'une responsabilité sociale et écologique. La présidence allemande

cherchera à faire adopter un paquet équilibré de mesures visant à promouvoir la compétitivité, la croissance et l'emploi ainsi que la cohésion sociale et un environnement sain.

La présidence s'investira en faveur d'un marché intérieur opérationnel, dont la force d'intégration permette d'influencer positivement le développement européen dans son ensemble. Elle donnera des impulsions supplémentaires au processus d'amélioration de la réglementation, dans le but d'accroître la compétitivité des entreprises européennes. En outre, elle soulignera la dimension sociale de la politique européenne et renforcera le rôle de stimulant de la recherche, de l'innovation et du savoir pour la croissance et l'emploi.

La protection du climat doit être renforcée au niveau mondial afin d'éviter les répercussions économiques, sociales et écologiques. Dans ce domaine, c'est à l'Union européenne que revient le rôle de précurseur dans la lutte internationale contre les changements climatiques. La présidence allemande va ainsi s'engager en faveur d'une position européenne commune pour la protection internationale du climat après 2012. À cet égard, le développement d'un paquet de négociations contenant des propositions d'objectifs en matière de réduction des émissions et des options pour l'intégration d'autres grands producteurs de gaz à effet de serre revêtent une importance particulière. L'Union peut ainsi convaincre d'autres États de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre ayant un impact néfaste sur le climat.

Un approvisionnement énergétique sûr, économique et respectueux de l'environnement est un facteur décisif pour le développement futur de l'Europe. L'achèvement du marché intérieur pour l'électricité et le gaz, l'accroissement de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, une coopération plus étroite avec les pays fournisseurs, consommateurs et de transit ainsi que la conception d'une politique énergétique favorable au développement sont quelques-unes des priorités de la présidence allemande. La présidence aspire à l'adoption d'un plan d'action ambitieux pour l'énergie par le Conseil européen en mars 2007.

La présidence allemande souhaite réaliser des progrès substantiels dans la lutte contre le terrorisme international et la criminalité transfrontalière, tout en préservant les droits et les libertés des citoyens.

Dans le domaine des relations extérieures, un objectif prioritaire est de développer l'espace européen de sécurité et de stabilité. La présidence œuvrera en faveur non seulement du rapprochement et de la stabilisation des Balkans occidentaux, mais aussi d'un renforcement et d'un approfondissement de la politique européenne de voisinage ainsi que du développement des relations avec la Russie et l'Asie centrale. Elle intensifiera la coopération avec les pays du Proche-Orient.

I. Une communauté capable d'agir – faire avancer l'UE

Le traité établissant une Constitution pour l'Europe prévoit des progrès importants pour une Europe consciente de ses valeurs et empreinte de justice sociale, pour plus de droits des citoyens, un renforcement de la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, une meilleure délimitation des compétences entre l'Union et les États membres, une participation plus intense des parlements nationaux et une politique étrangère et de sécurité plus forte. Il rend l'Union européenne plus démocratique, plus capable d'agir, plus efficace et plus transparente.

Étant donné que le processus de ratification du traité constitutionnel stagne, le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006 a chargé la présidence allemande de mener, au cours du premier semestre

2007, des consultations approfondies avec les États membres de l'UE et de présenter ensuite un rapport au Conseil européen. Ce rapport devrait tracer les développements futurs possibles et servir de base pour les décisions relatives à la poursuite du processus de réforme de l'UE.

II. Façonner l'avenir économique, social et écologique de l'Europe

Afin de garantir sur le long terme la croissance et l'emploi en Europe, celle-ci doit retrouver son dynamisme économique – en particulier dans le contexte de la mondialisation qui progresse. Pour garantir notre avenir économique et les fondements de nos systèmes sociaux, il convient de mobiliser les ressources disponibles, de renforcer systématiquement la croissance et l'emploi ainsi que de promouvoir une "Europe de la connaissance" ouverte à l'innovation grâce à davantage d'investissements dans les domaines de l'éducation et de la recherche.

Au travers de la Stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, les États de l'Union européenne font face à ce défi. Il importe à cet effet de trouver le bon équilibre entre des mesures stimulant la compétitivité, la croissance et l'emploi et des mesures de promotion de la cohésion sociale et d'un environnement sain. Il incombe aux États membres de mettre en œuvre de manière conséquente les programmes de réformes nationaux élaborés sur la base de la Stratégie de Lisbonne. L'UE doit prendre les mesures permettant de générer une véritable plus-value européenne.

1. Façonner l'avenir économique

- **Achèvement du marché intérieur et renforcement de la compétitivité des entreprises européennes**

  Au regard de sa force économique, l'Europe est le plus grand marché intérieur au monde. Il s'agit d'exploiter le potentiel de ce marché afin de stimuler la croissance et de créer des emplois. À cette fin, la présidence allemande entreprendra les démarches suivantes:

  Premièrement, dans le cadre de la nouvelle stratégie pour le marché intérieur, des mesures doivent être prises conjointement avec la Commission afin de renforcer l'Europe au niveau mondial. Il est important en particulier de stimuler les forces d'innovation et de promouvoir l'ouverture du marché dans les secteurs en expansion. Concrètement, la présidence aspire à faire progresser la libéralisation complète du marché européen des services postaux et la révision du cadre juridique pour les télécommunications, ainsi qu'à établir une société de l'information performante et compétitive (i2010). L'Allemagne s'engagera en faveur de l'adoption du règlement sur l'itinérance, afin de permettre une utilisation à moindre prix du téléphone portable au sein de l'Union européenne lors de déplacements dans d'autres pays membres. La présidence s'investira également en faveur d'un système renforcé et efficace de protection juridique pour les marchés publics, du développement continu de la normalisation et de la standardisation de produits et de services ainsi que de simplifications dans le domaine de la circulation des marchandises grâce à l'instrument de reconnaissance mutuelle. L'harmonisation du droit des sociétés doit également être menée à bien, de même que la mise en œuvre du plan d'action pour les services financiers notamment grâce à davantage de convergence dans les activités de surveillance. Les travaux portant sur la modernisation du code des douanes et sur l'initiative douane électronique, devant permettre de créer un environnement électronique unitaire pour les administrations douanières et le commerce dans l'UE, seront également poursuivis. En outre, la présidence s'emploiera à améliorer le système

de brevet européen, en particulier en perfectionnant le système unitaire de règlement extrajudiciaire des litiges (ADR) réclamé par le secteur privé européen.

Deuxièmement, la compétitivité du secteur industriel, des prestataires de services et en particulier des petites et moyennes entreprises doit être renforcée par une amélioration des conditions-cadres. La présidence allemande, sur la base du programme de travail relatif à la politique industrielle de la Commission, veillera à la mise en œuvre des initiatives horizontales et sectorielles dans les instances du Conseil et dans d'autres enceintes. L'une des priorités est l'industrie automobile, à propos de laquelle la Commission a présenté une communication tenant compte des recommandations spécifiques formulées par le Groupe de haut niveau CARS 21.

En outre, la présidence allemande, en coopération avec la Commission, s'emploiera à l'élaboration de recommandations d'action et d'initiatives précises en vue d'accroître la compétitivité d'autres secteurs tels que l'industrie du textile et de l'habillement, la construction mécanique, la céramique et la biotechnologie. Les interactions entre la compétitivité, l'énergie et la politique environnementale doivent être également thématisées dans ce contexte. À cet effet, la Commission a institué un Groupe de haut niveau sur la compétitivité, l'énergie et l'environnement.

Dans la mise en œuvre du 7ème programme-cadre de recherche et du nouveau programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (PIC), on veillera dès le début à ce que les petites et moyennes entreprises profitent concrètement des mesures de soutien. La présidence allemande entend promouvoir l'innovation dans les PME en développant les nouveaux instruments de financement et en stimulant la demande publique en produits et en services innovants. Une attention particulière sera portée aux défis auxquels l'artisanat est confronté. Lors d'une conférence au niveau ministériel, l'Allemagne soulignera l'importance du tourisme, branche en pleine expansion.

Troisièmement, la présidence poursuivra la discussion relative à la dimension externe de la compétitivité de l'Union sur la base de la communication de la Commission et encouragera la mise en œuvre de mesures individuelles importantes. Il est question en particulier d'initiatives dans le domaine des relations commerciales multilatérales et bilatérales, en vue de consolider les instruments de protection en matière de politique commerciale, de garantir l'approvisionnement européen en matières premières ainsi que de mieux harmoniser les politiques internes et externes de l'UE (voir aussi le point IV).

Enfin, l'Allemagne considère que l'uniformisation de l'assiette d'imposition des entreprises est une contribution essentielle à l'amélioration des conditions de compétitivité des entreprises européennes. Ce projet doit progresser durant la présidence allemande afin que la Commission puisse présenter, comme prévu, sa proposition législative en 2008.

- **Politique économique et financière axée sur la croissance et la stabilité**

L'UE élargie a besoin de procédures épurées et ciblées de coopération économique et financière. Celles-ci doivent être transparentes et compréhensibles pour le public et contribuer à faire accepter la nécessité de poursuivre les réformes économiques. La présidence allemande s'engagera en faveur d'une coordination efficace des politiques économiques et financières en harmonie avec les grandes orientations de politique économique, qui doivent être actualisées. Les États individuels se verront adresser des recommandations spécifiques visant à garantir un développement économique dynamique et stable et des finances publiques viables dans tous les États membres, ainsi qu'une bonne dose de cohérence au sein de l'union économique et monétaire.

Début 2007, la Slovénie sera le prochain État membre à introduire l'euro. La présidence allemande assistera d'autres États membres dans leurs travaux de préparation à l'introduction de l'euro, qui nécessite un degré élevé de convergence durable. L'accent sera mis sur des examens approfondis et rapides du degré de convergence sur la base des critères inscrits dans le Traité instituant la Communauté européenne.

Au vu des défis posés par les changements démographiques et par la mondialisation, la qualité des finances publiques gagne de plus en plus d'importance. La présidence allemande intensifiera les échanges d'informations et d'expériences afin d'améliorer les structures budgétaires et la viabilité des budgets publics. L'importance des conditions-cadres institutionnelles pour la qualité des finances publiques et l'amélioration de l'efficacité et de la productivité dans l'utilisation des ressources publiques seront des thèmes prédominants.

Une lutte efficace contre la fraude fiscale est une contribution essentielle à la solidité des budgets publics. La garantie d'une perception équitable de la taxe sur le chiffre d'affaires et le maintien du niveau des recettes fiscales seront donc des points importants pour la présidence allemande.

- **Mieux légiférer**

"Mieux légiférer" est une contribution essentielle à l'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises européennes et à la diminution des coûts administratifs inutiles. La présidence allemande soutiendra donc activement les travaux de la Commission dans ce domaine.

Conjointement avec les présidences portugaise et slovène, l'Allemagne poursuivra l'initiative "Mieux légiférer en Europe" menée par les présidences précédentes depuis 2004. La suppression de coûts administratifs existants revêtira une importance cruciale. L'Allemagne souhaite fixer des objectifs quantitatifs concrets, comme l'ont fait déjà les Pays-Bas, le Danemark et la Grande-Bretagne. À cette fin, une procédure unitaire d'évaluation des coûts administratifs doit être appliquée à l'échelon européen. La présidence s'attellera à la simplification de la législation en vigueur, qu'elle considère comme l'une des tâches politiques prioritaires de toutes les institutions de l'UE, et veillera ici aussi en particulier à la suppression de coûts administratifs existants. Enfin, le recours conséquent à des analyses d'impact pour les nouveaux projets sera un élément important du plan d'action allemand, en vue d'éviter les charges inutiles pour les entreprises et de tenir compte des répercussions sociales et de la protection de l'environnement dès le processus législatif.

- **Garantie d'un approvisionnement énergétique sûr, respectueux de l'environnement et compétitif**

Un approvisionnement énergétique sûr, respectueux de l'environnement et compétitif est une condition indispensable à un développement économique positif en Europe. Or, il est de plus en plus difficile à garantir en raison du caractère limité des énergies fossiles soumises à une demande croissante dans le monde entier, des prix du pétrole et du gaz qui restent à la hausse, de l'instabilité grandissante dans certaines régions du monde et des répercussions des changements climatiques. Face à ces défis, l'une des priorités du Conseil européen au printemps 2007 sera d'adopter le plan d'action européen sur la politique énergétique.

L'achèvement du marché intérieur de l'électricité et du gaz au 1er juillet 2007 est un objectif important de la politique énergétique européenne. La présidence allemande s'investira pour une ouverture complète des marchés de l'électricité et du gaz naturel sur la base d'une application uniforme des lignes directrices européennes dans tous les États membres de l'UE. Étant donné les prix élevés de l'électricité et du gaz, il est important que la concurrence en Europe prenne de l'essor. Début 2007, le rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre du deuxième paquet de mesures relatives au marché intérieur et son rapport final d'enquête sectorielle feront apparaître les déficits existants ainsi que les corrections à apporter par les États membres et souligneront où, éventuellement, il est nécessaire de poser de nouveaux jalons.

Dans le cadre du trio d'objectifs que sont la sécurité de l'approvisionnement, la rentabilité et l'écocompatibilité, nous devons réduire nos besoins en importation d'énergie en accroissant l'efficacité énergétique, en réalisant des économies d'énergie et en développant les énergies renouvelables (également dans le domaine du refroidissement/du chauffage), notamment en exploitant davantage le potentiel de la biomasse et des matières premières renouvelables. Tous les États membres de l'UE sont priés de réaliser les objectifs fixés d'ici 2010. L'Allemagne veillera à la mise à jour continue d'objectifs clairs à moyen et à long terme en matière d'énergies renouvelables.

Au niveau de l'accroissement de l'efficacité énergétique, l'accent sera mis sur le secteur du bâtiment, principal consommateur d'énergie, ainsi que sur les produits. La présidence allemande œuvrera également à poser des jalons pour une stratégie européenne cohérente et s'inscrivant sur le long terme en matière de carburant et soutiendra des propositions relatives à des propulseurs innovants. Il s'agit aussi de préserver l'avance technologique de l'Europe dans ce domaine. Le 7ème programme-cadre de recherche et de développement doit permettre de renforcer la recherche et l'innovation dans le secteur énergétique.

Vis-à-vis de l'extérieur, l'UE doit placer sur une base solide et fiable ses partenariats énergétiques avec les grands pays fournisseurs, consommateurs et de transit en menant un dialogue intense dans le cadre d'une approche coopérative et en intégrant davantage les États membres. À cet égard, le développement futur des dialogues sur l'énergie, principalement avec la Russie et les États-Unis, revêt une importance particulière. Dans le cadre de la politique européenne de voisinage également, les thèmes relatifs à l'énergie sont de plus en plus pris en compte. En outre, la présidence allemande se penchera de manière approfondie sur une conception de la politique énergétique de l'UE favorable au développement et, en coopération avec les pays émergents et les pays en voie de développement, accordera une priorité particulière aux thèmes des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'UE

défendra aussi ces thèmes lors de la prochaine session de la Commission du développement durable de l'ONU en mai 2007.

- **Promotion des technologies environnementales**

  Le développement de technologies économes en ressources et à haute efficacité énergétique permet d'accroître la compétitivité. Les technologies environnementales sont un moteur important pour l'innovation et l'emploi. La présidence allemande lancera une initiative sur ce sujet et le thème sera au centre d'une rencontre des ministres de l'environnement.

- **Promotion de la recherche et du développement**

  La prospérité et la croissance économique supposent des investissements considérables dans les domaines de l'éducation, de la recherche et du développement. Dans ce contexte, l'UE a décidé que d'ici 2010, 3 % minimum de son PIB seraient investis dans la recherche et le développement.

  La présidence allemande, poursuivant dans l'esprit du programme de la présidence finlandaise, mettra l'accent sur la promotion des innovations dans les secteurs privé et public en tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la consolidation de la recherche fondamentale jusqu'au développement de nouveaux produits et services. Avec le lancement du 7ème programme-cadre de recherche et du Conseil européen de la recherche (CER) début 2007, les conditions idéales de départ sont réunies.

  Outre le programme-cadre de recherche de l'UE, d'autres instruments européens de financement doivent être utilisés afin de consolider les investissements dans la recherche et le développement. Ainsi, les fonds structurels par exemple doivent être mobilisés pour améliorer l'intégration des nouveaux États membres dans l'Espace européen de la recherche, afin d'exploiter le potentiel synergique de ces instruments en complément du programme-cadre de recherche, orienté sur le principe de l'excellence. La présidence allemande soutiendra la Commission dans l'élaboration de recommandations fournissant aux nouveaux États membres une aide pratique dans les questions relatives au financement d'infrastructures de recherche à partir de ressources venant à la fois des fonds structurels et du 7ème programme-cadre de recherche. Le but est de permettre, dans ce domaine, plus de transparence et une utilisation optimisée et simplifiée des dispositifs réglementaires complexes.

  Afin d'augmenter les capacités d'innovation de l'Europe, la recherche technologique et appliquée doit être renforcée. Les potentiels existants dans les universités, les divers établissements de recherche et les entreprises doivent être mieux combinés les uns avec les autres.

  Optimiser l'exploitation des résultats de la recherche, mais aussi empêcher les fuites incontrôlées de savoir-faire, sont des thèmes qui prennent de plus en plus d'importance dans le contexte de la concurrence mondiale. La présidence allemande lancera une initiative en vue de l'adoption d'une charte sur le traitement de la propriété intellectuelle par les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, afin de contribuer également à l'amélioration de la collaboration entre ceux-ci et le secteur privé.

  Lors du "Conseil Espace" UE-ESA (Agence spatiale européenne) prévu sous la présidence allemande, les jalons seront posés pour un Programme spatial européen tenant compte des

changements de l'industrie aérospatiale, qui est désormais davantage axée sur les utilisateurs, et fixant des objectifs et des priorités sur la base des activités spatiales de l'UE et de l'ESA.

- **Renforcement de la coopération européenne en matière d'éducation**

Dans le domaine de l'éducation, l'Europe peut se targuer d'une tradition longue de plusieurs siècles marquée par des performances d'exception. Cependant, étant donné les remarquables prestations réalisées dans d'autres régions du monde telles que l'Amérique du Nord et l'Asie, les Européens doivent davantage unir et mettre en réseau leurs compétences. L'éducation est une clé essentielle de cohésion sociale au sein de l'Europe et un catalyseur important de l'intégration européenne. L'objectif commun reste la création d'une Europe de la connaissance.

La présidence allemande se mobilisera en faveur de la mise en œuvre conséquente du programme de travail des ministres de l'Éducation, "Éducation et formation 2010", en vigueur jusqu'en 2010. Grâce à un "cadre européen des certifications", la présidence veut simplifier la comparabilité des compétences professionnelles et, ce faisant, accroître la mobilité au sein de l'Europe. Parallèlement, les travaux portant sur la formation pour adultes ainsi que sur la systématisation des indicateurs de qualité de l'éducation et sur la recherche en matière d'éducation doivent être poursuivis. L'Allemagne organisera, conjointement avec la Commission, la conférence de lancement du Programme intégré pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Dans le cadre du processus de Bologne, une conférence ministérielle établira un bilan critique de la reconnaissance des diplômes, des structures des études et de l'assurance de la qualité et conviendra des prochaines étapes à réaliser. L'Allemagne traduira en mesures concrètes les décisions prises sous la présidence finlandaise dans le cadre du processus de Bruges-Copenhague en matière d'enseignement et de formation professionnels.

- **Politique européenne moderne des transports**

L'amélioration de la compétitivité et le renforcement de la croissance supposent un réseau de transports performant, durable et sûr. La logistique en particulier, composante centrale d'une gestion intelligente des processus modernes de transports, revêt une importance stratégique pour la compétitivité internationale de l'Europe. Sur la base des travaux de la présidence finlandaise, l'Allemagne s'investira en vue de faire adopter rapidement le plan d'action européen dans le domaine de la logistique de fret.

Dans le secteur du trafic aérien, l'Allemagne aspire à un renforcement de la compétitivité internationale des compagnies européennes et s'emploiera à obtenir des résultats substantiels dans les négociations en cours avec les États-Unis au sujet des transports aériens. La présidence cherchera à faire adopter une décision en vue de l'établissement de l'entreprise conjointe SESAR, permettant de créer un système européen compétitif de gestion du trafic aérien. En outre, la première phase d'extension des missions de l'Agence européenne de la sécurité aérienne doit être finalisée afin d'accroître encore la sécurité de l'espace aérien.

Afin d'exploiter le potentiel des chemins de fer, qui représentent une solution compétitive dans un système de transports performant, il convient d'éliminer les barrières et les entraves à l'accès aux infrastructures existant encore dans les transports ferroviaires européens. La présidence souhaite donc faire avancer le processus législatif en vue de l'achèvement de

l'espace ferroviaire européen et, en particulier, conclure les consultations sur le troisième paquet ferroviaire. L'Allemagne veut également mener à bien les consultations sur le règlement relatif aux services publics de transports de voyageurs.

Par ailleurs, l'Allemagne a l'intention d'améliorer davantage la sécurité sur les routes d'Europe. Elle mettra l'accent en particulier sur la réalisation de progrès dans l'initiative sur la sécurité électronique, qui résume les innovations en matière de sécurité dans les véhicules disposant d'équipements électroniques.

La présidence sera aussi chargée de mener plus avant les propositions de la Commission au sujet de la sécurité des transports maritimes; elle se limitera ici au traitement de quelques thèmes choisis.

L'Allemagne s'investira en faveur de la promotion concrète d'innovations et de technologies d'avenir dans le secteur des transports, et ce, en particulier pour la poursuite du développement du système de navigation par satellite Galileo, le plus grand projet technologique européen à l'heure actuelle. À cet égard, il s'agira de faire avancer les négociations de concession avec l'exploitant privé ainsi que d'identifier des domaines d'applications supplémentaires.

Dans le cadre du projet technologique tout aussi important qu'est GMES (système de surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité, alliant techniques spatiales, terrestres et aéroportées), la présidence veillera à ce que les structures de gestion et les questions liées au financement soient clarifiées rapidement.

- **Politique maritime intégrée**

La future politique maritime de l'UE doit contribuer à promouvoir, dans le secteur maritime, la croissance et l'emploi au sens de la Stratégie de Lisbonne et, parallèlement, à protéger le milieu marin. À cette fin, il est nécessaire d'adopter une politique maritime intégrée, prenant en considération tous les secteurs économiques maritimes (par ex. les activités portuaires, la construction navale et l'ingénierie océane, l'exploitation des ressources de la mer, la pêche, l'extraction minière du fond marin, la recherche marine, la navigation maritime, le tourisme). La présidence organisera une conférence de haut niveau afin d'accompagner le processus de consultation de la Commission d'une durée d'un an.

- **Politique culturelle et des médias moderne**

La politique culturelle et des médias promeut l'identité culturelle de l'Europe et souligne la diversité européenne. Près de six millions de personnes – tendance à la hausse – travaillent dans le paysage culturel et médiatique du continent. La présidence allemande s'investira pour l'élaboration de recommandations communes sur la façon d'exploiter encore plus le potentiel de l'industrie culturelle en faveur de la croissance et de l'emploi. Les projets prioritaires dans le domaine culturel doivent être rassemblés dans un plan de travail s'étalant sur plusieurs années.

Afin d'adapter le cadre juridique pour les services de radiodiffusion aux développements de la technologie, notamment ceux liés à Internet, la présidence poursuivra les travaux de révision de la directive "Télévision sans frontières".

- **Administration performante et orientée vers le citoyen**

Une bonne administration publique doit être en mesure de fournir des services de haute qualité. Aussi, l'Allemagne se mobilisera en faveur d'un recours plus intense aux possibilités offertes par le gouvernement électronique et de la définition de normes transfrontalières. La présidence prévoit d'étendre le Réseau européen des administrations publiques (EPAN) et d'en faire un forum pour le dialogue social européen entre employeurs et employés du service public au niveau national. Les travaux seront consacrés essentiellement à l'étude des répercussions des changements démographiques sur le service public, à l'échange d'expériences sur les orientations favorisant la performance et la mobilité ainsi qu'à l'élaboration de lignes directrices afin de mesurer la satisfaction des clients.

2. Sécuriser l'emploi et façonner l'avenir social de l'Europe

L'Europe n'est pas seulement synonyme d'efficacité économique et d'économie de marché: l'intégration européenne a aussi une dimension sociale que de nombreux citoyens reconnaissent au travers du rôle joué par l'UE dans la création d'emploi et la lutte contre le chômage. En outre, l'UE doit apporter sa contribution à la garantie et au développement de l'identité et du mode de vie européens ainsi que des valeurs d'un ordre social à l'ère de la mondialisation et des changements démographiques rapides. C'est notamment en intensifiant leur coopération que les États membres tout comme l'UE doivent souligner leur engagement en faveur d'une Europe sociale, qui est d'une importance capitale pour faire accepter l'intégration européenne aux citoyens.

- **Développement du modèle social européen**

L'agenda social européen souligne que les politiques économique, sociale et de l'emploi ne se font pas concurrence, mais se complètent mutuellement. L'agenda doit apporter la sécurité face au changement, l'objectif étant de conjuguer la flexibilité nécessaire sur le marché du travail avec une protection et une sécurité sociales ("flexicurité"). Les échanges d'expériences entre les États membres doivent mettre l'accent notamment sur l'égalité des chances sur le marché du travail.

Le débat sur le modèle social européen doit être nourri de propositions concrètes. Une conférence ministérielle sur l'avenir du modèle social européen devrait illustrer l'interaction positive des trois domaines politiques que sont l'économie, l'emploi et les affaires sociales, au travers d'exemples concrets d'associations réussies.

À l'avenir, les projets de loi européens devraient être mieux présentés au public et examinés également au regard de leurs répercussions sociales. La présidence accordera une attention particulière à ce sujet.

Afin d'accroître la mobilité des travailleurs, l'Allemagne veut poursuivre notamment les travaux relatifs à la directive sur la portabilité des droits à pension professionnelle, tout en veillant à la protection de l'acquis dans les régimes nationaux de pension professionnelle.

En coopération avec nos partenaires européens, nous allons entamer ou poursuivre l'évaluation systématique des directives européennes concernant la protection du travail. Il s'agit de clarifier si les objectifs de certaines directives ont été bien choisis, si les instruments employés dans les directives sont appropriés pour produire l'effet positif recherché dans la

pratique professionnelle, si des modifications sont nécessaires et, le cas échéant, lesquelles. La présidence entreprendra des travaux sur la stratégie communautaire de santé et de sécurité au travail.

- **Chances et défis posés par les changements démographiques**

Dans les prochaines décennies, les changements démographiques placeront les sociétés des États de l'UE face à des défis complexes. D'une part, l'augmentation de l'espérance de vie de la population offre un potentiel pour l'État, la société et la famille. D'autre part, la proportion d'actifs par rapport à la population totale va baisser. Moins d'enfants et de jeunes peuvent signifier moins de prospérité, moins de dynamisme, moins d'innovation et une moindre qualité de vie.

Dans ce contexte, la gestion des changements démographiques est un thème central pour nos sociétés. Au niveau de l'UE, il faut intensifier les échanges d'idées sur la façon de mieux exploiter les potentiels et l'expérience des personnes âgées pour l'économie et la société et sur la façon d'accroître durablement le taux d'activité des travailleurs plus âgés. L'Allemagne a l'intention de poursuivre au niveau européen la discussion relative au potentiel économique des personnes âgées.

Étant donné le taux élevé de chômage chez les jeunes dans de nombreuses régions d'Europe, leur intégration sur le marché du travail est prioritaire. Conjointement avec ses partenaires européens, la présidence allemande mettra en œuvre le Pacte européen pour la jeunesse et le programme européen "Jeunesse en action", qui offre un vaste cadre de promotion parascolaire pour les jeunes. La présidence souhaite obtenir des décisions concrètes pour une meilleure intégration sociale des jeunes issus de milieux défavorisés en particulier.

Une politique familiale efficace et durable est une condition essentielle pour inverser la tendance vers une diminution constante du taux de natalité que connaissent de nombreux États membres de l'Union. La présidence aimerait donc lancer un échange d'expériences sur la politique familiale durable à l'échelon européen et aspire à l'adoption d'une "Alliance européenne pour les familles".

- **Des villes, des régions et des zones rurales plus fortes**

Des questions liées au développement du territoire et au développement urbain se posent de la même manière dans de nombreuses régions d'Europe. Un développement urbain intégré et une meilleure coordination de la politique de développement du territoire et de développement urbain contribuent non seulement à une gestion durable des changements démographiques, mais aussi à une politique régionale axée sur la croissance. La présidence organisera un échange d'expériences dans le cadre d'une rencontre ministérielle informelle, notamment dans le but de définir des mesures à adopter afin d'améliorer la situation des quartiers défavorisés et d’y renforcer le secteur privé local.

À l'occasion de cette rencontre, on envisage d'adopter une "Charte de Leipzig" accompagnée de lignes directrices pour un développement intégré et durable de la ville, ainsi qu'un "Agenda territorial de l'Union européenne" contenant des lignes directrices pour le développement du territoire en vue d'une plus grande compétitivité de l'Europe et d'une meilleure exploitation de la diversité des régions. La présidence établit ainsi un lien avec les

décisions du Conseil de l'Union européenne sur le développement durable et les applique concrètement au développement des quartiers, des villes et des régions.

Les zones rurales sont elles aussi particulièrement concernées par l'évolution démographique. La réorientation de la politique agricole prend en compte la plus grande responsabilité envers le développement régional. À l'occasion de la rencontre informelle des ministres de l'Agriculture et d'autres conférences, la présidence entamera, au niveau communautaire, des débats dépassant le domaine agricole afin de développer des concepts et des instruments pour les zones rurales.

- **Promotion de l'égalité des chances et participation au marché du travail**

Dans le cadre de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007, l'accent est mis en particulier sur la garantie de chances égales pour tous les groupes de la population. La présidence allemande continuera d'encourager le projet d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. La "Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2006-2010" doit être appliquée au niveau national et européen, et une approche doit être adoptée afin d'aider, sur le long terme, à concilier la famille et le travail. Un débat portant sur des mesures relatives à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les tâches professionnelles et familiales et sur l'intégration et la qualification de femmes issues de l'immigration est prévu dans le cadre d'une rencontre ministérielle informelle. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'emploi, la présidence veillera tout particulièrement à ce que les groupes de population défavorisés bénéficient de chances égales en matière d'emploi.

- **Politique de santé innovatrice et préventive**

Dans le contexte des changements démographiques, le thème de la santé continue de prendre de l'importance. Le secteur de la santé offre un potentiel élevé de croissance dans le monde entier; des conditions-cadres avantageuses pour les innovations restent donc une priorité essentielle dans ce domaine. La présidence fera progresser ou conclura les négociations concernant la proposition de règlement sur les médicaments de thérapie innovante ainsi que l'amendement de la directive relative aux dispositifs médicaux.

La prévention et la promotion d'un mode de vie sain sont la clé de l'amélioration de la santé des citoyens et de la réduction des coûts liés à la maladie dans le secteur de la santé. Étant donné le nombre de nouvelles contaminations par le VIH, nombre qui croît actuellement de manière menaçante, la présidence mettra l'accent sur la prévention. Une conférence à l'échelon ministériel exposera les possibilités de faire participer et d'impliquer davantage la société civile dans les mesures de prévention contre le VIH/sida. Par ailleurs, la prévention en matière de santé sera analysée en profondeur à l'aide d'exemples relatifs au sport et à l'alimentation.

Le cadre communautaire de services de santé sûrs et efficaces, annoncé par la Commission pour 2007, jouera un rôle majeur dans le développement futur des systèmes européens de santé. L'objectif de la présidence est de créer une plus grande sécurité juridique pour l'interprétation et l'application des dispositions relatives au marché intérieur dans le domaine de la politique de santé.

3. Sécuriser les ressources naturelles de l'Europe

➢ Renforcement de la protection de l'environnement et du climat

Un rôle majeur dans la lutte internationale contre la pollution de l'environnement et contre les changements climatiques incombe à l'UE. La présidence veut mener plus avant la protection internationale du climat dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto et sur la base de l'objectif convenu d'une hausse maximale de la température mondiale de 2° après 2012, afin de contrer efficacement les changements climatiques, mais aussi afin de créer une sécurité de planification à long terme pour des investissements dans des technologies innovantes et économes en énergie. À cet égard, le développement d'un paquet de négociations contenant des propositions d'objectifs en matière de réduction des émissions et des options pour l'intégration d'autres grands producteurs de gaz à effet de serre, ainsi que la mise en œuvre et le perfectionnement du système d'échange de quotas d'émission revêtent une importance particulière. La présidence poursuivra au sein du Conseil la discussion relative aux expériences réalisées à ce jour avec le système d'échanges de quotas d'émission et introduira dans les travaux du Conseil la proposition prévue par la Commission pour la fin 2006 sur l'intégration de l'aviation dans ce système.

L'Allemagne accordera la priorité à la mobilité durable et respectueuse de l'environnement. Elle souhaite par conséquent faire progresser, voire conclure, les consultations relatives aux propositions de la Commission en vue d'une réduction des agents polluants (Euro 5 et 6 pour les voitures, Euro VI pour les poids lourds). Une autre tâche essentielle sera de développer davantage les mesures visant à la réduction des émissions de CO_2 par les voitures ainsi que celles dans le domaine des carburants moins nocifs pour l'environnement.

La présidence intensifiera les consultations dans les domaines de la protection du sol et des déchets et a l'intention de faire aboutir la proposition de directive-cadre sur la gestion des déchets. La présidence allemande souhaite conclure les consultations sur la proposition de directive relative à la lutte contre la pollution des eaux de surface engendrée par certaines substances dangereuses et s'investira en faveur d'une gestion plus sûre et plus efficace des produits chimiques à l'échelon européen et mondial.

La présidence se penchera également tout particulièrement sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, dont le déclin a pris des proportions effrayantes. Afin d'au moins ralentir cette tendance d'ici 2010, des efforts supplémentaires sont nécessaires notamment au niveau de la protection des forêts tropicales, de la sylviculture durable, de la modification de certaines pratiques de pêche, de la création d'un réseau mondial de sites naturels protégés, de la délimitation de sites protégés en haute mer et du financement de la protection de la nature à l'échelon mondial. En préparation de la 9ème Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, prévue en 2008 en Allemagne, le rôle majeur joué par l'UE dans ce domaine doit être consolidé par des contributions substantielles.

➢ Politique agricole et de la pêche moderne, compétitive et durable

Pour les personnes travaillant dans l'agriculture et les habitants des zones rurales de l'Union européenne, il est essentiel que la politique agricole commune soit conçue de manière fiable, orientée sur la pratique et conviviale pour le citoyen. À cette fin, il est prévu notamment de simplifier la législation européenne et les prescriptions de contrôle en la matière et de créer

davantage de transparence. En outre, l'Allemagne souhaite rassembler les 21 organisations communes de marché existantes en une organisation de marché unique et mener à bien la réforme des organisations communes de marché du vin ainsi que des fruits et légumes.

Le développement durable des zones rurales requiert des efforts supplémentaires afin que celles-ci puissent enregistrer des progrès à la suite de la concentration et de la réorientation des mesures de soutien. Une plus grande diversification doit contribuer à la sécurisation et à la création d'emplois dans les zones rurales. Cela signifie notamment exploiter le potentiel des innovations, en particulier dans le domaine des matières premières renouvelables utilisées à des fins matérielles et énergétiques.

La sécurité des aliments et une alimentation saine comptent parmi les priorités de la présidence. Les consommateurs européens s'attendent, à juste titre, à un niveau élevé de protection, notamment avec les mesures de dépistage de l'ESB, la mise en œuvre du plan d'action communautaire pour la protection et le bien-être des animaux et la feuille de route sur la stratégie en matière de santé animale pour la période 2007-2013. Dans les domaines de la protection et de la santé des plantes également, la présidence encourage une plus grande harmonisation de la législation tout en maintenant le même niveau élevé de protection.

Dans le but de mettre en place une gestion plus durable des ressources de la pêche, il faudra adopter des programmes de gestion pour plusieurs années et moderniser l'aménagement des pêches.

III. Espace de liberté, de sécurité et de justice

La création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice reste une mission centrale de la politique européenne. Les citoyens européens attendent de l'UE qu'elle mène une action résolue afin de préserver leurs libertés et de satisfaire leur besoin de sécurité, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Seule une coopération policière et judiciaire intense entre les États membres peut permettre de garantir, à l'avenir, la sécurité interne au sein d'un espace sans frontières intérieures. L'objectif est davantage de sécurité malgré l'ouverture des frontières intérieures, tout en renforçant les droits des citoyens et en créant une plus grande sécurité juridique.

La migration illégale représente un autre défi important. L'UE doit se tourner à la fois vers le Sud, et le Sud-Est et l'Est et développer des concepts innovateurs alliant une coopération préventive avec les pays d'origine et de transit et une aide communautaire au développement renforcée. Parallèlement, la protection des frontières extérieures communes de l'Union doit être améliorée. Le système européen d'information sur les visas (VIS) sera un outil central de la lutte contre la migration illégale et le terrorisme international.

L'intégration des communautés immigrées est l'un des grands défis politiques et sociaux auxquels est confrontée l'Europe. Une intégration réussie des immigrés enrichit nos sociétés et assure leur cohésion. Le dialogue interculturel et interreligieux n'est pas seulement une composante importante d'une politique d'intégration efficace, il sert aussi à éviter et à endiguer l'antisémitisme, l'extrémisme et la xénophobie.

Sans l'achèvement de l'espace européen de justice dans les domaines du droit civil et pénal, le marché intérieur européen reste incomplet. La circulation croissante des personnes et l'expansion des activités économiques transfrontalières rendent indispensable un accès simple et non-discriminatoire à la justice. La reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires

protège les citoyens de difficultés juridiques dépassant les frontières, mais elle suppose également la confiance envers la législation des autres États membres. Cette confiance ne sera possible qu'à condition que les droits des citoyens y soient garantis.

1. Renforcement de la sécurité, gestion de la migration et promotion de l'intégration

- **Coopération policière étroite et lutte commune contre le terrorisme**

Dans un espace de liberté, de sécurité et de justice, le terrorisme international, la criminalité organisée ainsi que le trafic de drogues et d'êtres humains doivent être combattus au moyen d'une coopération policière transfrontalière intense. L'une des priorités de la présidence sera de renforcer Europol. Cela se traduira notamment par une amélioration de la coopération pratique et, sur cette base, par l'étude de possibilités visant à développer le cadre juridique et à élargir le champ de compétences de cette organisation.

En outre, la présidence accordera une grande importance à l'amélioration de la coopération entre les polices nationales, en particulier grâce au transfert de pouvoirs exécutifs à des fonctionnaires de police d'autres États membres et au droit de poursuite au sein de l'espace Schengen. L'Allemagne s'engagera afin que le traité relatif à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration illégale, conclu à Prüm le 27 mai 2005 par sept États membres, soit intégré dans le cadre de l'UE (surtout en ce qui concerne l'accès aux banques de données d'ADN, d'empreintes digitales et de plaques minéralogiques).

Il est absolument indispensable que les autorités policières et les services de sécurité des États membres disposent d'informations détaillées et les plus actuelles possibles. À cette fin, le réseau européen d'information doit être développé. Toutes les autorités policières et de sécurité impliquées dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière grave devraient avoir accès aux systèmes européens d'informations (SIS, VIS, EURODAC, système d'information douanier), dans la mesure où cela est nécessaire pour qu'elles remplissent leur mission. Les banques de données nationales devraient être accessibles au besoin par tous les États membres ainsi qu'Europol et Eurojust.

Afin de lutter contre les menaces terroristes, la présidence s'investira en faveur d'une forme de coopération intégrant tous les services de sécurité des États membres actifs dans la surveillance d'Internet, en concertation avec Europol. En outre, l'Allemagne aidera la Commission européenne à combattre de manière plus intense la diffusion sur Internet d'instructions pour la construction de bombes.

- **Politique cohérente en matière d'asile et de migration**

La présidence allemande assistera la Commission européenne dans la mise sur pied du système d'information sur les visas (VIS) et veut faire du VIS l'instrument principal d'une coopération étroite dans la lutte contre la migration illégale et les abus de visa. En outre, VIS doit contribuer à la lutte contre le terrorisme international. L'Allemagne veut en outre faire progresser l'harmonisation de l'utilisation de données biométriques dans le domaine des visas ainsi que pour les titres de séjour, les passeports et les cartes d'identité.

La présidence se mobilisera également pour le développement de la politique communautaire en matière de réadmission et en particulier pour la conclusion de conventions

correspondantes. Par ailleurs, la coopération pratique en matière de réadmission de ressortissants d'États tiers doit être élargie.

La présidence suivra attentivement l'approche générale des questions liées à la migration. Cela comprend une politique cohérente intégrant l'analyse des motifs de fuite, la coopération humanitaire et au développement, la lutte contre la pauvreté et l'obligation de réadmission par les pays d'origine et de transit. Il faut combattre la migration illégale et les problèmes qui en découlent, tels que les filières d'immigration clandestine et le travail au noir. L'UE doit poursuivre le dialogue avec les pays d'origine et de transit et l'intensifier notamment avec ses voisins de l'Est et du Sud-Est. En outre, l'Allemagne cherchera à améliorer la coopération pratique entre les autorités des États membres chargées des questions d'asile, afin de contribuer à une application uniforme du droit européen en matière de réfugiés.

La présidence veut poursuivre la discussion au sujet de dispositions communautaires dans le domaine de la migration légale, née à la suite de la communication de la Commission sur un programme d'action relatif à l'immigration légale. Dans ce contexte, la proposition de directive relative aux conditions d'entrée et de séjour des travailleurs hautement qualifiés prévue par la Commission revêt une grande importance. D'une manière générale, la réflexion relative à l'adoption de règlements européens dans ce domaine doit prendre en considération les caractéristiques propres au marché du travail de chaque État membre et prévoir un haut degré de flexibilité pour les réglementations nationales.

- **Intégration et dialogue interculturel**

L'intégration des communautés immigrées est une condition indispensable à la cohabitation pacifique de personnes ayant des racines nationales, linguistiques ou religieuses différentes. Une meilleure intégration des nouveaux immigrés, dont le nombre ne cesse de s'accroître, et des étrangers déjà établis dans l'Union doit permettre d'éviter les processus de radicalisation et l'extrémisme. À cet égard, le dialogue interculturel est un élément essentiel pour consolider notre société pluraliste et démocratique.

Les résultats d'initiatives bilatérales en cours en matière de politique d'intégration devraient être utilisés afin de mettre sur pied un dialogue européen dans ce domaine. Dans le cadre d'une rencontre des ministres compétents pour les questions d'intégration, l'Allemagne poursuivra les travaux portant sur l'élaboration d'une approche cohérente en politique d'intégration et intensifiera les échanges d'expériences en la matière. Un thème prioritaire sera le dialogue avec l'Islam. La présidence souhaite également contribuer à repousser toute forme d'intolérance, de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie. Ici aussi, le dialogue interculturel peut jouer un rôle majeur.

- **Protection plus efficace des frontières extérieures**

La suppression des contrôles aux frontières dans l'Union européenne fait apparaître clairement aux citoyens ainsi qu'aux entreprises les bénéfices et les chances qu'offre l'unification européenne. Pour pouvoir abroger les contrôles de personnes aux frontières intérieures entre les anciens et les nouveaux États membres, un niveau suffisant de protection doit être assuré aux frontières extérieures communes, dans l'intérêt de la sécurité. Il est possible de la sorte de lutter efficacement contre la migration illégale et le trafic d'êtres humains. La mise en œuvre de SIS II est une condition préalable essentielle à la suppression

des contrôles aux frontières. L'Allemagne s'efforcera donc de faire progresser ce projet autant que possible.

L'Allemagne s'investira également pour un renforcement de l'Agence européenne pour la gestion des frontières FRONTEX. Les États membres doivent fournir à l'agence suffisamment de personnel pour que des équipes conjointes d'experts puissent être déployées durablement dans les foyers de migration illégale ainsi qu'à tous les grands points de passage frontaliers. Un pool d'experts de la police des frontières doit donc être constitué au sein de l'agence FRONTEX et les fonctionnaires de police d'autres États membres doivent se voir accorder des pouvoirs exécutifs lors de contrôles communs aux frontières.

2. Renforcement de la liberté et de la justice

- **Renforcement des droits des citoyens**

La création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice requiert non seulement la protection des citoyens, mais aussi la garantie de leurs droits. La présidence allemande s'engagera donc en faveur de la prévisibilité et de la transparence de l'action de l'État, par exemple au moyen de la définition de normes minimales dans les procédures pénales. Le principe de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires ne pourra s'imposer dans toute l'Europe que si chaque État a suffisamment confiance envers la législation des autres États membres. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne soutient les travaux sur une décision-cadre établissant des normes minimales communes pour les droits des suspects et des personnes mises en cause. La présidence a comme objectif de conclure les négociations en la matière.

L'Allemagne s'emploiera à établir une définition minimale des infractions figurant sur la liste dont il a été convenu lors de l'adoption de la décision-cadre relative au mandat européen d'obtention de preuves. La définition des infractions pour lesquelles on renonce à procéder à la vérification de la double incrimination, dans le cadre du principe de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires, revêt également une grande importance pour d'autres projets législatifs dans le domaine de la coopération en matière pénale.

La présidence a l'intention de reprendre les négociations qui sont actuellement au point mort au sujet d'une proposition de décision-cadre concernant la lutte contre le racisme et la xénophobie et de faire avancer le projet. L'objectif doit être une harmonisation minimale des dispositions pénales des États membres de l'Union européenne, en particulier en ce qui concerne la répression de la diffusion de propos racistes et xénophobes.

- **Davantage de sécurité juridique pour les citoyens et le secteur privé**

Les citoyens européens doivent pouvoir circuler au sein d'un cadre juridique sûr et prévisible lorsqu'ils se rendent dans d'autres États membres ou qu'ils s'y installent: cela nécessite des mesures allant d'une meilleure exécution des créances alimentaires au-delà des frontières à l'amélioration de la législation sur la protection des consommateurs, en passant par l'adoption de règlements clairs au sujet de la loi à appliquer en cas de divorce ou une meilleure protection de la propriété intellectuelle. En coopération avec les prochaines présidences, le Portugal et la Slovénie, l'Allemagne abordera donc les propositions relatives à la loi applicable dans les questions de pension alimentaire, de divorce et de succession et cherchera, dans la mesure du possible, à faire aboutir ces projets. L'Allemagne a également l'intention de mener le plus loin possible les travaux relatifs à un règlement sur la loi applicable aux

obligations contractuelles, et de faire adopter son pendant, le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles, qui concerne par exemple les accidents de la route.

L'Allemagne encouragera les travaux portant sur la création d'un statut de société privée européenne, offrant aux petites et moyennes entreprises un accès optimisé et simplifié au marché intérieur, et cherchera à conclure les négociations relatives à la directive sur le transfert transfrontalier du siège statutaire des sociétés.

L'Allemagne soutient l'objectif de la Commission européenne qui consiste à vérifier la consistance et la cohérence des dispositions du droit privé communautaire, et en particulier du droit des contrats de consommation. L'objectif est de créer un cadre de référence européen contenant des instructions pour une refonte du droit et pour la législation future. Au travers d'une conférence sur le droit européen des contrats, la présidence veut mettre en place une plate-forme de discussion entre décideurs politiques compétents en matière de droit, scientifiques et personnes impliquées dans la pratique juridique.

- **Renforcement de la justice et de la coopération pratique**

Un transfert d'informations rapide et efficace entre les autorités judiciaires est une composante essentielle de la coopération de la justice. La priorité est donnée à l'élimination des obstacles pratiques entravant le recours aux instruments de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires (mandat d'arrêt européen, exécution de sanctions pécuniaires, reconnaissance des décisions de gel et des décisions de confiscation). Les condamnations doivent être communiquées dans les plus brefs délais et de la manière la plus complète possible.

La présidence souhaiterait faire progresser la mise en réseau des casiers judiciaires sur la base du projet pilote mis sur pied par la France, l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne. L'objectif est que tous les États membres participent à cet échange d'informations sur les condamnations pénales. L'Allemagne veut développer le projet "work on e-justice" afin de réaliser des progrès pratiques au niveau de l'utilisation des technologies de l'information dans les procédures judiciares transfrontalières en Europe et de structurer les travaux sur des normes européennes. En outre, la présidence s'investira pour la reconnaissance et la surveillance mutuelles des conditions de probation imposées dans un autre État membre.

- **Politique active de protection des consommateurs**

Les citoyens européens ont droit, en tant que consommateurs, à un degré élevé de sécurité, de transparence et de liberté de choix. C'est la raison pour laquelle la présidence s'engagera en faveur de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de politique des consommateurs et du programme d'action correspondant pour la période 2007-2013. Dans ce contexte, une attention particulière sera portée à la sécurité des nouvelles technologies dans les domaines de la communication, de l'achat de marchandises et de l'exécution d'opérations bancaires et d'assurances.

IV. Façonner la politique étrangère et de sécurité commune, la politique économique extérieure et la politique de développement

C'est notamment dans le domaine des relations extérieures que les États membres doivent collaborer plus étroitement afin de garantir la prospérité et la sécurité. Ces dernières années, l'Union européenne a conçu un vaste éventail d'instruments de résolution des conflits et de maintien de la paix, allant de la prévention aux activités de suivi. C'est sur cette base qu'il convient de construire.

Dans un contexte de crises internationales, de terrorisme, de prolifération des armes de destruction massive, de conflits régionaux, d'États en déclin et de criminalité organisée, la stratégie européenne de sécurité a été adoptée en 2003. Se conformant aux orientations de cette stratégie, la présidence allemande se mobilisera en faveur d'une politique étrangère cohérente et plus efficace et d'une coopération approfondie avec ses partenaires. La présidence souhaite en outre prendre des mesures supplémentaires en matière de coopération militaire, dans la perspective à long terme d'une défense européenne commune.

La prospérité et le poids politique de l'Europe dans le monde reposent largement sur le succès des entreprises européennes sur les marchés mondiaux. Avec une part de 20 % des échanges mondiaux, l'UE est le plus grand partenaire commercial au monde et dispose ainsi d'une influence qui dépasse de loin les possibilités de chaque État membre. Le commerce international stimule notre compétitivité et notre croissance économique. À cet égard, le développement continu de règles multilatérales équitables joue un rôle majeur pour le renforcement de la compétitivité européenne.

➢ Élargissement de l'UE et développement de l'espace européen de sécurité et de stabilité

La présidence allemande poursuivra le processus d'élargissement en tenant compte de la capacité d'absorption de l'UE et en se conformant aux conclusions du Conseil européen de décembre 2006. L'Allemagne soutiendra les négociations d'adhésion en cours avec la Turquie et la Croatie en fonction des progrès réalisés par les candidats dans l'accomplissement de leurs obligations.

Dans le voisinage européen, l'engagement de la présidence portera principalement sur la stabilisation des Balkans occidentaux, conformément à la stratégie européenne de sécurité adoptée le 12 décembre 2003 par le Conseil européen, et plus particulièrement sur le soutien des négociations sur le statut du Kosovo ou la mise en œuvre d'une solution éventuellement élaborée d'ici là. À cette fin, l'UE mènera la plus grande mission civile déployée à ce jour dans le cadre de la PESD, accordant la priorité à la justice et à la police.

La perspective d'une adhésion à l'UE et sa concrétisation progressive au travers du processus de stabilisation et d'association – à condition que soient respectés strictement les critères du plan par étapes de la Commission et compte tenu de la capacité d'absorption de l'UE – restent indispensables pour la stabilisation des Balkans. Ceci s'applique tout particulièrement à la Serbie étant donné le changement politique attendu au Kosovo et l'accession du Monténégro à l'indépendance. Les négociations sur l'accord de stabilisation et d'association de l'UE avec la Serbie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine pourraient se conclure pendant la présidence allemande.

La politique européenne de voisinage contribue fortement à la promotion de la stabilité et de la démocratie. L'Union européenne devrait tirer parti de sa marge de manœuvre et soumettre à

ses pays partenaires situés dans son voisinage une offre de coopération attrayante et de grande envergure. La présidence allemande prendra l'initiative de présenter des propositions concrètes en vue de faire progresser la politique de voisinage.

Parallèlement, il convient d'approfondir le partenariat avec la Russie dans le cadre des quatre "espaces communs" et d'entamer des négociations en vue du renouvellement de l'accord de partenariat et de coopération. Les relations économiques avec la Russie, en particulier dans le domaine de l'énergie, doivent être renforcées et la coopération en matière de gestion internationale des crises doit être élargie.

La présidence se penchera sur la région de l'Asie centrale, d'une importance stratégique. L'UE prévoit d'adopter une stratégie pour l'Asie centrale, définissant ses intérêts et ses objectifs. En outre, le dialogue politique avec cette région doit être consolidé.

- **Engagement multilatéral, gestion active des crises et non-prolifération**

Les Nations Unies restent l'institution centrale pour un multilatéralisme efficace. La présidence allemande s'engagera tout particulièrement en faveur d'une intensification de la coopération entre l'UE et les Nations Unies dans le domaine de la gestion des crises et tentera d'établir une concertation étroite entre les États membres de l'UE siégeant au Conseil de sécurité des Nations Unies et les autres États membres, en application de l'article 19 du Traité sur l'Union européenne.

La présidence s'emploiera à stabiliser davantage la situation au Liban et, conjointement avec ses partenaires de l'UE et du Quartette pour le Proche-Orient, recherchera activement des possibilités d'apporter au conflit du Proche-Orient une solution de paix globale. L'un des défis les plus pressants sera également la poursuite des efforts en vue d'une issue pacifique du conflit sur le programme nucléaire de l'Iran. La présidence va élaborer des propositions visant à approfondir le partenariat avec le Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Elle continuera de soutenir le processus de reconstruction politique, sociale et économique en Iraq. En Afghanistan, l'Allemagne œuvrera pour le renforcement de l'engagement de l'UE dans le cadre du programme "Pacte pour l'Afghanistan".

L'Allemagne s'investira pour la consolidation du rôle de l'Union africaine, surtout dans la prévention et la résolution des conflits. La situation notamment au Soudan, en Somalie et en République démocratique du Congo après les élections sera placée tout en haut de l'agenda africain de l'UE.

Dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, il est de l'intérêt stratégique de l'UE de continuer à renforcer le dispositif réglementaire multilatéral. La présidence mettra l'accent sur la préparation d'une conférence de révision du traité de non-prolifération des armes nucléaires ainsi que sur d'autres mesures concrètes à adopter en vue d'améliorer le contrôle au niveau mondial des transferts d'armes de petit calibre.

- **Renforcement de la PESC et de la PESD**

Sur la base des travaux de la présidence finlandaise, des mesures destinées à améliorer la cohérence entre les instruments de la PESC et ceux de la Communauté européenne seront

adoptées dans tous les domaines des relations extérieures de l'UE, par exemple pour la coopération entre le Haut Représentant et la Commission.

La capacité de l'UE à utiliser des instruments civils et militaires de prévention et de gestion des crises doit être renforcée, notamment dans le cadre des processus des objectifs globaux (objectif global 2010 pour les forces armées, objectif global civil 2008). Il sera attaché une importance particulière aux groupements tactiques européens de réaction rapide, qui pourront être envoyés à partir du 1er janvier 2007 dans les régions de crise. En ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des opérations de la PESD, la coordination civile et militaire doit être renforcée afin d'améliorer la capacité d'action autonome de la PESD. Le centre d'opérations sera disponible à partir du début 2007 et activé si nécessaire. Enfin, le partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN sera développé grâce à l'intensification du dialogue politique et de la coopération dans les domaines des opérations et du développement des capacités militaires.

- **Partenariats stratégiques et politique économique extérieure active**

La présidence allemande s'emploiera à renforcer les relations transatlantiques dans les domaines politique et économique. Une rencontre au sommet est prévue respectivement avec les États-Unis et le Canada. Quelques thèmes choisis tels que le Proche-Orient, l'Europe de l'Est, la lutte contre le terrorisme ou la sécurité énergétique seront au cœur de l'approfondissement du dialogue et de la coopération avec les États-Unis. L'Allemagne espère qu'un accord de coopération entre l'UE et les États-Unis dans le domaine de la gestion civile des crises verra le jour. La mise en œuvre de l'initiative économique commune portera essentiellement sur la coopération réglementaire, l'innovation et la technologie, le commerce et la sécurité, les marchés des capitaux, l'énergie et la protection de la propriété intellectuelle.

La présidence continuera de développer la dimension politique et économique des relations avec l'Asie. Dans ce contexte, il est nécessaire de faire avancer les négociations relatives à un accord-cadre entre l'UE et la Chine. En vue de développer les relations économiques, la présidence se concentrera sur le transfert volontaire de technologie, l'amélioration de la sécurité juridique pour la protection de la propriété intellectuelle, une plus grande ouverture des marchés chinois, y compris pour les services, ainsi que sur la suppression des distorsions de la concurrence dans le domaine des matières premières. Le sommet UE-Japon sera essentiellement consacré à la coopération régionale et à l'intégration dans l'Asie du Nord-Est, ainsi qu'à un échange de vues sur la situation en Corée du Nord et à la continuité du dialogue sur les questions d'avenir. Le "Joint Action Plan" entre l'UE et l'Inde sera mis en œuvre de manière conséquente pour continuer à approfondir le partenariat stratégique avec l'Inde. Les relations UE-ASEAN seront développées grâce à une politique commerciale plus ciblée et un plan d'action mettant l'accent sur des domaines importants de la politique étrangère et de sécurité, et le processus ASEM va être renforcé.

La présidence fera progresser la stratégie de l'UE pour l'Afrique dans le cadre du dialogue avec les partenaires africains et dans l'intérêt de l'Europe qui est attachée à la paix et à un développement stable en Afrique.

Les relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes seront approfondies. Les négociations sur un accord d'association avec le Mercosur seront menées à bien et d'autres seront engagées avec les États d'Amérique centrale et la Communauté des Andes.

- **Renforcement du commerce et de la compétitivité internationale de l'Europe**

La croissance, l'emploi et le niveau de vie en Europe dépendent également de la capacité des entreprises européennes à s'imposer sur les marchés mondiaux. La présidence allemande soutient les initiatives visant à accroître la compétitivité extérieure de l'économie européenne.

L'Allemagne poursuivra les efforts déployés pour ouvrir davantage les marchés internationaux aux marchandises, services et investissements européens tout en continuant à accorder une grande importance à l'aboutissement du cycle de Doha. Par ailleurs, des accords commerciaux bilatéraux ou birégionaux avec des partenaires choisis peuvent également compléter utilement les règles multilatérales. Les négociations déjà entamées seront donc intensifiées ou achevées, et des options bilatérales et birégionales resteront à l'étude. La présidence espère pouvoir adopter une stratégie d'accès au marché révisée sur la base d'une communication de la Commission attendue pour le début 2007.

Sur les marchés tiers, il importera également de garantir des conditions identiques aux entreprises concurrentes ainsi que le respect des règles reconnues. Seule l'UE dans son ensemble, et non les États membres individuellement, a le poids nécessaire pour instaurer une concurrence loyale. La présidence allemande s'opposera avec détermination à tout comportement contraire à la concurrence ainsi qu'aux pratiques commerciales déloyales telles que le dumping, les subventions illégales, la violation des droits de propriété intellectuelle ou les transferts de technologie forcés. La deuxième phase de l'initiative de l'UE concernant la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle et la révision évolutive de certains instruments de politique commerciale (par exemple les instruments de protection commerciale et les achats publics) doit être poursuivie.

- **Renforcement d'une politique durable du développement**

La présidence allemande survient à une époque d'importance stratégique pour l'avenir de la coopération au développement de l'UE, premier donateur au monde. L'UE est appelée à fournir sa contribution au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire. Dans le cadre d'un dialogue étroit avec la société civile, la présidence se concentrera sur quelques secteurs clés tels que la mise en œuvre du consensus européen en matière de politique de développement, l'accroissement du montant, de l'efficacité et de la rentabilité de la coopération, l'amélioration de la cohérence des politiques communautaires dans l'intérêt du développement ainsi que le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement. La mise au point des nouveaux instruments financiers de l'UE (instrument de coopération au développement et de coopération économique, 10ème Fonds européen de développement) permettra de préciser pour les prochaines années la coopération opérationnelle avec les pays partenaires.

Les accords issus de la déclaration de Paris au sujet d'une meilleure répartition du travail entre la Commission et les États membres doivent être mis en pratique et des principes opérationnels doivent être élaborés. Le rapport annuel de suivi de la Conférence de Monterrey examinera l'état d'avancement de la réalisation des objectifs du Millénaire, en particulier du plan visant à augmenter progressivement l'aide officielle au développement et des obligations qualitatives. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour l'Afrique, la présidence s'investira notamment en faveur d'initiatives dans les domaines de l'énergie, de la bonne gouvernance et du VIH/sida.

Afin de faciliter l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale, les accords de partenariat économique de l'UE avec les États ACP (États partenaires de l'UE en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique) doivent être conclus à temps et entrer en vigueur comme prévu début 2008. L'Allemagne veillera à ce que les accords, qui doivent garantir aux États ACP l'accès au marché intérieur de l'UE après 2007, soient axés sur une orientation favorable au développement. En outre, la présidence s'attachera à contrôler le respect par l'UE des obligations qu'elle a prises dans le domaine de la coopération commerciale ("Aide pour le commerce").

Annexe: calendrier des conférences

Informations en date du 29 Novembre 2006. Le calendrier sera actualisé régulièrement et pourra être consulté sur le site de la présidence allemande de l'UE (www.eu2007.de)

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
15/01/2007	16/01/2007	Manifestation nationale d'inauguration : Le 7ème programme-cadre de recherche de l'UE – L'Europe en route vers le sommet.	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Bonn
15/01/2007	16/01/2007	Conférence: L'avenir des soins de santé en Europe	Ministère fédéral de la Santé	Potsdam
18/01/2007	28/01/2007	Semaine verte internationale Berlin (Manifestation d'ouverture en présence du président de la Commission, José Manuel Barroso)	Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs	Berlin
29/01/2007	30/01/2007	Conférence: ESDP: From Cologne to Berlin and beyond. Operations, institutions, capabilities.	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
29/01/2007	31/01/2007	European Renewable Energy Policy Conference	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Bruxelles
30/01/2007	31/01/2007	Manifestation de lancement de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Berlin
01/02/2007		Entretien de haut niveau dans le cadre de la journée d'information de l'IST	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Cologne
01/02/2007	02/02/2007	Conférence: Emploi – Chance – Internet. Les femmes conçoivent l'avenir	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Brême

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
01/02/2007	02/02/2007	Atelier: Renforcement de la protection de l'environnement et des ressources dans le cadre de la Stratégie européenne de sécurité	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Berlin
05/02/2007		Conférence: Food Quality Schemes	Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs	Bruxelles
08/02/2007	09/02/2007	Conférence ministérielle sur le Modèle social européen: "Unir ses forces pour une Europe sociale"	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Nuremberg
12/02/2007	14/02/2007	Symposium: Time to Adapt Climate Change and the European Water Dimension, Vulnerability – Impacts – Adaptation	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Berlin
20/02/2007	22/02/2007	Séminaire: Normes minimales dans les procédures pénales	Ministère fédéral de la Justice	Berlin
21/02/2007	23/02/2007	Conférence sur la numérisation (et rencontre du NRG): Le patrimoine culturel et scientifique européen dans un monde numérisé	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Berlin
22/02/2007	23/02/2007	EU-Policy Workshop: Offshore Wind Power Deployment	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Berlin
25/02/2007	27/02/2007	Conférence: Prévention par une nourriture saine et l'exercice physique	Ministère fédéral de la Santé / Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs	Badenweiler
26/02/2007	28/02/2007	Manifestation d'ouverture du Conseil européen de la recherche (CER)	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
01/03/2007		Conférence spécialisée: Gouvernement électronique	Ministère fédéral de l'Intérieur	Berlin
01/03/2007	02/03/2007	Conférence sur le droit européen des contrats	Ministère fédéral de la Justice	Stuttgart
05/03/2007	06/03/2007	Rencontre du Groupe de suivi de Bologne	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
05/03/2007	06/03/2007	Conférence : Matières premières renouvelables – perspectives nouvelles pour les zones rurales	Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs	Munich
05/03/2007	06/03/2007	Conférence sur l'application de l'art. 7 de la directive 89/391/CEE du Conseil, en particulier dans les PME	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Dortmund
07/03/2007		Manifestation sur la recherche européenne: "Today is the future"	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Bruxelles
12/03/2007	13/03/2007	Conférence ministérielle : Partenariat et responsabilité – ensemble contre le HIV/sida	Ministère fédéral de la Santé	Brême
14/03/2007		Conférence: régions métropolitaines	Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Berlin
14/03/2007	15/03/2007	Conférence: Renforcement des compétences interculturelles afin de lutter contre le racisme et la xénophobie	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Lübeck
14/03/2007	15/03/2007	Conférence: Les chances et les risques du monde numérisé	Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs	Berlin

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
16/03/2007		Conférence des partenaires sociaux pour la région EuroMed	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, en collaboration avec le Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
22/03/2007		"Safe Start" – Manifestation de clôture de la Semaine européenne de la sécurité et la santé au travail 2006	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Bilbao
22/03/2007	23/03/2007	Atelier: Fiscal Policy Challenges in Europe	Ministère fédéral des Finances	Berlin
26/03/2007	27/03/2007	Conférence européenne sur la recherche dans le domaine de la sécurité – SRC 07	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
26/03/2007	27/03/2007	Conférence: European Competition Day	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Munich
27/03/2007		Conférence: Innovation et viabilité commerciale par la normalisation	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Berlin
28/03/2007	30/03/2007	Conférence: Le savoir pour l'action. Stratégies de recherche pour une politique de l'éducation factuelle	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Francfort-sur-le-Main
28/03/2007		Séminaire: Plan d'action communautaire pour la protection et le bien-être des animaux	Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs	Bruxelles
29/03/2007	30/03/2007	Conférence sur le droit des brevets	Ministère fédéral de la Justice	Berlin
Fin Mars / début Avril 2007		Conférence sur les approches régionales du contrôle de transfert d’armes légères et de petit calibre	Ministère fédéral des Affaires etrangères	Berlin

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
02/04/2007	07/04/2007	Conférence CAA (Computer Application and Quantitative Methods in Archaeology)	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
13/04/2007	16/04/2007	Manifestation pour les jeunes: Égalité des chances et de la participation sociale pour tous les jeunes	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Cologne
15/04/2007	16/04/2007	Conférence spécialisée: Mobilité des collections – prêts de longue durée et droits de location	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Munich
15/04/2007	17/04/2007	Colloque: Développement de la coopération européenne en matière de police aux frontières	Ministère Fédéral de l'Intérieur	
16/04/2007		Journée d'information sur le CCR	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
17/04/2007	18/04/2007	Conférence internationale sur les changements démographiques: reconnaître les chances – exploiter les potentiels – stimuler la croissance	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Berlin
17/04/2007	18/04/2007	Rencontre du Groupe de suivi de Bologne	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
18/04/2007	19/04/2007	Conférence: La dimension de genre dans la recherche – l'innovation par l'égalité des chances	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
20/04/2007	21/04/2007	Conférence des bibliothécaires nationaux européens sur l'archivage à long terme	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Francfort-sur-le-Main
23/04/2007	24/04/07	Conférence: Environnement et agriculture	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Bonn

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
24/04/2007	26/04/2007	Conférence européenne des archives: Normes de structure des données d'archive	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Berlin
25/04/2007	27/04/2007	Symposium à l'occasion du 10ème anniversaire de la fondation de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
26/04/2007	27/04/2007	Forum européen des politiques architecturales	Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Hambourg
26/04/2007	28/04/2007	Conférence européenne sur la diversité culturelle	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Essen
26/04/2007	27/04/2007	5ème Congrès de l'économie sociale: gérer l'Europe socialement; Valeurs – Concurrence – Finances	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Magdeburg
27/04/2007		Congrès annuel: European Board of National Archivists	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Berlin
Avril 2007		Conférence : Efficacité d'Énergie	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie/ Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Berlin
Avril 2007		Congrès spécialisé: Global Monitoring for Environment and Security (GMES)	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie / Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Munich

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
02/05/2007	03/05/2007	Conférence: La qualité du travail – clé de l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Berlin
03/05/2007	04/05/2007	Conférence: Organisations de recherche et de technologie au sein de l'Espace européen de la recherche – Innovation et compétitivité dans une Europe élargie	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Munich
03/05/2007	04/05/2007	Conférence spécialisée: Livre vert sur la politique maritime	Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Brême
03/05/2007	04/05/2007	L'industrie culturelle et créative en Europe – Des politiques cohérentes dans un univers mondialisé	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
04/05/2007	06/05/2007	Séminaire : Double carrière : comment concilier sport de haut niveau, métier et carrière ?	Ministère Fédéral de l'Intérieur	Stuttgart
04/05/2007	05/05/2007	Conférence: 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Bruxelles
06/05/2007	07/05/2007	Conférence européenne de lancement du Programme intégré pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
07/05/2007	08/05/2007	High Level Commitee on Public Health	Ministère fédéral de la Santé	Berlin
07/05/2007	08/05/2007	Conférence: Limites d'exposition aux substances chimiques sur le lieu de travail – conditions de travail saines dans l'économie mondiale	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Dortmund

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
07/05/2007	11/05/2007	15ème Conférence européenne sur la biomasse	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire	Berlin
08/05/2007	10/05/2007	Conférence: Le voisinage pour la durabilité – de Lisbonne à Leipzig grâce à la recherche	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Leipzig
09/05/2007	11/05/2007	Conférence spécialisée: Davantage de confiance dans les contenus – le potentiel de la corégulation et de l'autorégulation dans les médias numériques	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Leipzig
09/05/2007		Manifestation d'ouverture: Fonds structurels 2007-2013	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Hof
10/05/2007	11/05/2007	Conférence sur l'intégration	Ministère fédéral de l'Intérieur	Potsdam
11/05/2007	12/05/2007	Conférence: Égalité des chances – un défi pour la législation et la politique en matière d'éducation	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Potsdam
14/05/2007	15/05/2007	Conférence: European Researchers of Tomorrow – Crossing the border of Academia and Industry	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Stuttgart
15/05/2007	16/05/2007	Conférence : Forest Based Sector Technology Platform (FTP) – 4ème conférence 2007	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche/ Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs/ Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Hanovre
15/05/2007	16/05/2007	Conférence internationale sur la fiscalité	Ministère fédéral des Finances	Berlin

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
15/05/2007		Conférence sur le tourisme	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Berlin
21/05/2007	22/05/2007	Conférence : European Construction Network	Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Berlin
23/05/2007		9th Conference of National Ethics Committees (COMETH)	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
23/05/2007	25/05/2007	9th Forum of National Ethics Councils (NEC-Forum)	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
24/05/2007	25/05/2007	Conférence : Éducation en vue du développement durable en Europe	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Berlin
26/05/2007	03/06/2007	Parlement euro-méditerranéen de la jeunesse	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Berlin
29/05/2007	31/05/2007	Conférence sur la justice électronique	Ministère fédéral de la Justice	Brême
30/05/2007	31/05/2007	Conférence sur la biotechnologie: „En Route“ to the Knowledge Based Bio-Economy	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Cologne
31/05/2007	01/06/2007	Conférence: Culture – Économie – Tourisme. Importance de la culture pour la prospérité d'une société	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Hambourg
Mai 2007		Conférence européenne sur la construction navale	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Chantier naval allemand
03/06/2007	06/06/2007	Congrès: Réseau judiciaire européen en matière pénale	Ministère fédéral de la Justice	Trèves

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
03/06/2007	05/06/2007	Conférence : European Sustainibility Berlin 2007 – ESB07	Chancellerie fédérale	Berlin
04/06/2007	05/06/2007	Conférence européenne sur la formation professionnelle: Réaliser l'espace d'apprentissage européen	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Munich
04/06/2007	06/06/2007	Forum politique sur l'esprit d'entreprise	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Hanovre
04/06/2007	05/06/2007	Symposium spécialisé sur le "Gender Budgeting": Enjeu de la répartition – Égalité et justice sociale au moyen de budgets intégrant la dimension de genre	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Francfort-sur-le-Main
04/06/2007	05/06/2007	Conférence sur la sécurité informatique	Ministère fédéral de l'Intérieur	Berlin
04/06/2007	05/06/2007	Conférence sur la Charte européenne des petites entreprises	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Berlin
05/06/2007	06/06/2007	4ème Conférence européenne sur les infrastructures de recherche	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Hambourg
05/06/2007	06/06/2007	Conférence: Transports et eSafety	Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines	Berlin
06/06/2007	10/06/2007	Conférence: "The spirit of Europe" – Diversité de l'Europe, identités, interconnexions	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Leipzig
07/06/2007	08/06/2007	Congrès fédéral de politique culturelle: "La culture.fait.l'Europe – L'Europe.fait.la culture"	Ministère fédéral des Affaires étrangères / Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Berlin

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
10/06/2007	11/06/2007	Conférence spécialisée: Mobilité des collections – Building up Trust and Networking	Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias	Brême
11/06/2007	12/06/2007	Innovation pharmaceutique – médicine individualisée	Ministère fédéral de la Santé	Bonn
11/06/2007	12/06/2007	Conférence européenne pour les personnes handicapées	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Berlin
11/06/2007	13/06/2007	Assemblée générale du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)	Ministère fédéral de la Justice	Trèves
12/06/2007	13/06/2007	European Digital Switchover Conference	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Berlin
13/06/2007	14/06/2007	Conférence: Plus de succès grâce à une réglementation plus efficace	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Bonn
13/06/2007	14/06/2007	Tourisme culturel: Congrès européen des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Lübeck
18/06/2007	20/06/2007	15ème Conférence Européenne des Services Sociaux : Égalité des chances : le d´fi des services sociaux et de santé pour une Europe de la diversité	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Berlin
19/06/2007	21/06/2007	EuroNanoForum 2007	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Düsseldorf
23/06/2007	27/06/2007	Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement	Wiesbaden
24/06/2007	25/06/2007	Conférence: Science responsable en Europe / Science and its publics	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche	Munich

Date de début	Date de fin	Titre officiel intégral de la manifestation	Ministère	Lieu
25/06/2007	26/06/2007	Conférence spécialisée: Radio Frequency Identification (RFID): Towards the internet of things	Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie	Berlin
26/06/2007	28/06/2007	Congrès spécialisé: Les enfants et les jeunes des quartiers socialement défavorisés – nouvelles stratégies de cohésion	Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse	Leipzig
28/06/2007	29/06/2007	Conférence: Le Fonds social européen a 50 ans – Investir dans la population – Bilan et perspectives	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales	Potsdam